

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS VALIDERONT L'INSCRIPTION

Documents à joindre :

- Certificat médical daté de moins de 3 mois à fournir en début de saison (le nom de l'activité doit être indiqué ainsi que la mention "en compétition" s'il y a lieu)
- Formulaire droit à l'image et règlement intérieur signés
- Le règlement de la Licence et de la Cotisation

Retour du dossier avant le 3 Octobre 2025 aux horaires de permanence d'inscriptions. Passée cette date, vous ne serez autorisé à participer aux séances qu'après le retour et la validation de votre dossier.
EN CAS D'URGENCE
Je soussigné(e) (père, mère, responsable légal) : de l'enfant autorise le responsable de CHATELAILLON DOJO SPORTS à faire pratiquer les soins médicaux ou toute autre intervention chirurgicale qui apparaîtrait nécessaire. Fait à, Le Signature : Personne à contacter : Téléphone :
DROIT A L'IMAGE SAISON 2025-2026
Je soussigné(e) (père, mère, responsable légal de l'enfant) Autorise <input type="checkbox"/> N'autorise pas <input type="checkbox"/> Le CHATELAILLON DOJO SPORTS à diffuser les photographies prises par le club dans le cadre de ses activités sur lesquelles je figure / mon enfant figure : - les mettre en ligne sur le site internet du club et réseaux sociaux du club - les afficher sur les panneaux du club - les utiliser dans le cadre d'articles de presse Cette autorisation est valable pour une durée d'un an et pourra être révoquée à tout moment. La présente autorisation est personnelle et incessible, elle ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés. Fait à, Le Signature :
REGLEMENT INTERIEUR
Le règlement intérieur m'a été remis, je l'ai lu et je l'accepte. Date : SIGNATURE PRECEDEE DE LA MENTION « LU ET APPROUVE » DE TOUS LES ADHERENTS ET PARENT :

Cotisation : Les chèques doivent être établis à l'ordre de CHATELAILLON DOJO SPORTS

Nombre d'adhérents	Réduction	Règlement en 1 fois <i>(Frais de dossier et de licence 45€ inclus)</i>	Règlement en 2 fois <i>(Frais de dossier et de licence 45€ inclus)</i>	Règlement en 3 fois <i>(Frais de dossier et de licence 45€ inclus)</i>
1		245	123 + 122	82 + 82 + 81
2	-20€	460	230 + 230	154 + 153 + 153
3	-40€	675	338 + 337	225 + 225 + 225
4	-60€	890	445 + 445	297 + 297 + 296
5	-80€	1105	553 + 552	369 + 368 + 368

Règlement par chèque. Possibilité de paiement de 1 à 3 fois.

Dépôt des chèques 30 septembre, 15 janvier et 15 avril 2026

Les chèques sport ANCV, chèque Up, Ticket sport du département et Pass Sport sont acceptés

Les bons CAF et CESU ne sont pas acceptés.

Dossier reçu par :